

N°20

Juillet  
2024

L'ÉCHO DE

# Veaugues



## Le mot du Maire

Chers administrés,

L'été est là, à la faveur de la pluie et du soleil, l'herbe pousse à grande vitesse.

Saviez-vous qu'au-delà de votre jardin ou de votre intérieur, l'entretien devant votre porte ou votre portail est à votre charge ? Les trottoirs devant chez vous et jusqu'au caniveau relèvent de votre responsabilité, été comme hiver. De la neige aux herbes folles, il vous appartient d'entretenir cet espace. Et tout le monde est concerné, maison avec ou sans jardin, propriétaire ou locataire... Alors, profitez du beau temps et à vos binettes ! sans pesticides bien sûr... Pour les personnes les plus âgées ou dans l'incapacité de nettoyer, pas de panique, nos agents s'en chargeront.

Dans le but d'embellir, les habitants sont autorisés à fleurir ou végétaliser leur pied de mur, en veillant bien évidemment à ne pas gêner la circulation des piétons.

Je rappelle également qu'il est de la responsabilité de chaque citoyen d'entretenir les plantations qui longent la voie publique et qui peuvent gêner les piétons et les véhicules. La taille doit être effectuée en bordure de propriété.

La dénomination de l'ensemble des rues et la numérotation de toutes les habitations est obligatoire depuis le 1er juin et va permettre de faciliter le travail des services de secours, des livreurs et facteurs. Pour les titulaires de nouvelles adresses, pensez bien à mettre à jour vos documents administratifs et à en informer employeur, banque, Edf, opérateur de téléphonie, etc...

Les travaux se terminent à la station d'épuration et la bascule entre l'ancienne et la nouvelle station est prévue mi-juillet. Les administrés Route de Crézancy, Route de Sancerre, Chemin de Montauban et Route de Vinon vont pouvoir se raccorder à l'assainissement collectif.

Concernant la vie économique du village, la boulangerie devrait changer de main dès la rentrée de septembre.

Pour le bar, un porteur de projet ayant toutes les conditions requises, est en attente depuis plusieurs semaines de la décision du Tribunal de Commerce. J'espère vivement et au plus vite la réouverture d'un Bar-Restaurant pour notre village.

La salle des fêtes va être temporairement indisponible cet automne pour permettre la pose de nouvelles fenêtres.

La fête des écoles s'est déroulée cette année à Veaugues sur la pelouse de l'église où les jeunes artistes nous ont fait vibrer sur le thème du cirque. Cette belle soirée s'est clôturée par les animations de l'APE sur le parking de la mairie. Je félicite les différents organisateurs.

Pour terminer, je vous souhaite une très bonne lecture de ce numéro et un bel été sportif à l'approche de cet événement historique que sont les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Bien à vous,  
Jean-Yves PELÉ



## Sommaire

Le mot du Maire .....	2
Vie municipale.....	4
L'école .....	4
Évolution des tarifs de la cantine .....	5
Rappel des tarifs de la garderie .....	5
Patrimoine de la commune.....	6
Bâtiments communaux .....	6
Nouvel adressage.....	6
Forêt et environnement.....	6
Du nouveau à Veaugues !.....	6
Ça s'est passé dans notre commune .....	9
À vos agendas !.....	10
L'eau et l'assainissement.....	11
La station d'épuration.....	11
Tarifs de l'eau et de l'assainissement .....	11
Comptes 2023 .....	12
À la rencontre de... Emmanuel Malbé .....	13
Élargissons notre horizon .....	14
Les Jeux des P'tits Sancerrois.....	14
Actualités du SMICTREM .....	15
Adresses utiles.....	19

Les adresses utiles, en dernière page, ont été mises à jour.

Crédits image : Y. Doucet (couverture : le bourg, page 11, page 12) ; V. Thomas (page 4, page 10) ; VIaD35 / depositphotos.com (page 6) ; J.-Y. Pelé (page 6) ; Festi'Veaugues (page 9) ; L. Giraldo (page 9) ; C. Leclere-Pierre (page 13, page 16) ; J. Azam / 1jour1actu.com (page 14) ; SMICTREM (page 15, page 16).

# Vie municipale

## L'école

L'enseignante et les élèves ont bien pris leurs marques dans les nouveaux locaux de l'école.

L'entrée, plus spacieuse, permet un accueil plus fluide mais constitue également un endroit que la maîtresse aménage pour créer un décor en lien avec les différents événements du calendrier ou bien pour exposer les œuvres de ses élèves.



Cette année scolaire a été également ponctuée de sorties scolaires.

Les élèves de Petite et Moyenne Sections (PS-MS) ont participé plusieurs fois, pour leur plus grand plaisir, à des séances d'école du dehors. Des activités sont proposées par tout type de temps. Elles ont pour but d'apporter des bienfaits pour le développement de l'enfant mais également pour l'enseignant et le groupe classe et aussi de combler le manque de nature au quotidien.

Les élèves de Grande Section et de Cours Préparatoire (GS-CP), ont participé, quant à eux, à des sorties USEP telles que les jeux traditionnels et la journée multisports.

Tous les élèves de l'école de Veaugues ont été encadrés pour trois séances par Yann COSTA, un intermittent du spectacle. Ils se sont rendus, avec leurs aînés de l'école de Jalognes, à Genouilly pour une journée en immersion avec le cirque PARADISO. Les enseignantes remercient l'APE des P'tits Loups Garous d'avoir financé ce cycle Cirque.

D'autres sorties ont ponctué les deuxième et troisième trimestres de cette année scolaire avec le carnaval proposé le 13 février, la chasse aux œufs le 11 avril, le concert des Écoles qui chantent le 28 mai à Saint-Satur avec la co-intervention du RPI Saint Bouize, Ménétréol-sous-Sancerre et Thauvenay, le Musée des arts le 18 juin à Jalognes et la Fête des écoles du RPI le 28 juin à Veaugues avec un magnifique spectacle sur le thème du cirque !

Il ne faut pas non plus oublier le cycle des 8 séances (à raison de deux séances hebdomadaires) d'Aïssance aquatique suivi à Cosne sur Loire du 3 au 27 juin entièrement financé par la Municipalité de Veaugues que la Directrice remercie.



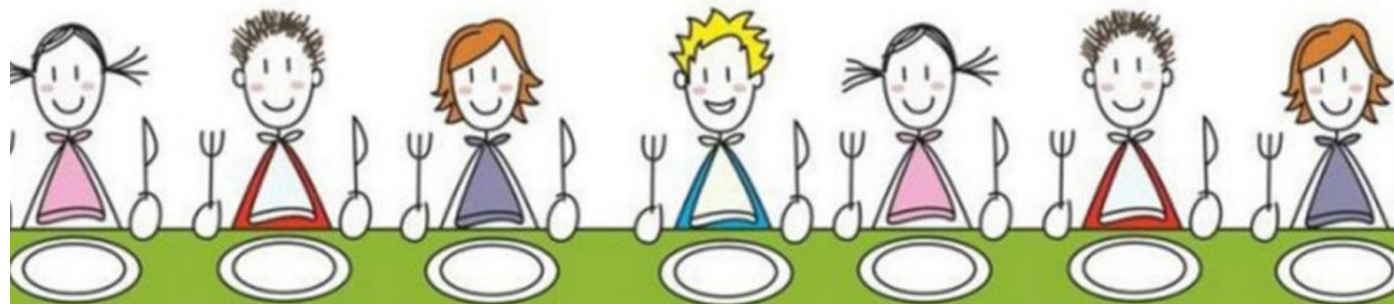
Depuis le 2 juin, deux nouvelles résidentes ont été accueillies à l'école. Ce sont des poules, surnommées Grisette et Neige. Elles se sont plutôt bien acclimatées à leur nouvel univers. Elles ne sont pas trop bruyantes contrairement aux coqs qui peuvent déranger le voisinage avec leur chant matinal.

Elles vont contribuer à la poursuite de l'apprentissage du recyclage des déchets chez nos jeunes élèves.



L'arbre de Noël offert par la municipalité aux enfants de la commune a eu lieu le Samedi 16 décembre. Yann COSTA et son acolyte sont venus nous présenter leur spectacle intitulé « *Osito et Nous* » ou *Comment catapulter son ours en peluche*.

Il est beau, musclé et a le poil soyeux. C'est un ours, en peluche, sauvage, et... il vole ! Pour cela, il est assisté par ses amis fidèles et farfelus aux cheveux soyeux. Sans jamais parler, ils nous ont raconté leur amitié à travers des défis d'équilibre, de catapulte et autres challenges absurdes qui ont mal fini... ou pas car le public a participé activement à résoudre leurs conflits.



### *Évolution des tarifs de la cantine*

Suite à l'augmentation des tarifs de l'ESAT, les tarifs de la cantine évoluent à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2024. Les repas pour les élèves inscrits en maternelle seront facturés aux familles à 3,53 € et ceux des primaires à 3,85 €.

Il est à noter que l'ESAT facture à la Mairie les repas au prix hors taxe. Les 20 % de TVA sont financés par la Mairie et ne sont pas récupérés sur les prix facturés aux familles. Si ce n'était pas le cas, le prix du repas aurait dû être augmenté de 0,70 à 0,77 €. Cela fait maintenant quelques années que la Mairie offre ce cadeau aux familles.

### *Rappel des tarifs de la garderie*

Les tarifs de la garderie restent inchangés, soient :

- Matin (de 7h30 à 8h30) : 1,00 €
- Soir (de 17h00 à 18h30) : 1,50 €

Une remise de 20% sera appliquée aux familles ayant au moins 2 enfants scolarisés dans les écoles du RPI et fréquentant la garderie de Veaugues.

À noter que les règles de comptabilité publique imposent que l'émission d'un titre soit de 15,00 € minimum. En conséquence, en fin d'année scolaire, en cas de montant inférieur à 15,00 €, un forfait de 15,00 € sera appliqué.

## Patrimoine de la commune

### Bâtiments communaux

Lors du conseil municipal du 8 novembre 2023, il a été voté la réfection du mur séparant les terrains situés au 4 rue des Vallées et au 1 rue de la Cure, ainsi que la réfection de la salle de bains de la maison située au 4 rue des Vallées.

### Nouvel adressage

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, par obligation préfectorale, toutes les rues doivent avoir un nom. Pour répondre à ces directives et faciliter le travail des facteurs et des livreurs, certaines rues et trois lotissements de la commune ont été baptisés. Les administrés concernés ont reçu un courrier les prévenant de leur nouvelle adresse.



### Forêt et environnement

Dans le cadre de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 et suite au registre mis en place pour la consultation du public du 15 novembre au 8 décembre 2023, le conseil municipal du 19 décembre 2023 a élaboré des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAENR) sur le territoire de la commune. Ainsi, il est à présent possible de mettre des panneaux photovoltaïques sur l'ensemble des toitures de la commune. En revanche, aucune surface n'est disponible pour l'installation de panneaux photovoltaïques au sol. L'ensemble de la commune peut également bénéficier de la géothermie. Il est à noter que l'éolien domestique est interdit sur l'ensemble de la commune, afin de préserver les chauves-souris.

## Du nouveau à Veaugues !

Depuis le 31 mai 2024, un nouveau primeur est présent sur le marché de Veaugues, le vendredi matin.



L'association de gymnastique de Veaugues vous propose des cours chaque jeudi de 18h30 à 19h30 (excepté pendant les vacances scolaires) à la salle des fêtes de Veaugues.



La cotisation annuelle est de 95€, licence comprise. Il vous est possible de découvrir nos pratiques avec 2 séances de découverte gratuites dans une ambiance très conviviale. En tant que club labellisé, nous vous proposons des cours diversifiés, dispensés par un animateur diplômé René JEANDEAUD. Le contenu de ces séances, c'est d'abord la recherche du bien-être, l'épanouissement personnel et collectif ainsi que le développement des capacités de chacun à son propre rythme. Il vous est proposé de la gymnastique douce, du renforcement musculaire, de la gym posturale, des exercices sur l'équilibre, la mémoire, la marche, la gym oxygène, le cardio, les abdos fessiers, l'utilisation de matériel (haltères, rubans, disques glisseurs, cordes à sauter, steps, bâtons, gymball...).

Nous avons pris l'habitude de partager un temps convivial à Noël, autour de la galette en janvier, des crêpes en février. En fin d'année, nous nous retrouvons au restaurant.

Venez vite nous rejoindre...

**Personnes à contacter :**

- Nadine Cheylan (présidente): 02 48 79 07 41 / 06 25 74 14 40
- Claudine Giraud (secrétaire): 02 48 69 57 93 / 06 50 49 07 35
- René Jeandeaud (animateur): 02 48 30 80 64 / 06 84 24 39 47



*Pour toute info pense à visiter ma page instagram, ou Facebook : Le Boudoir des Coquettes .*



*Je te propose principalement des prestations sur ongles naturels et des decos minimalistes, mais rien n'est impossible! Alors surtout n'hésite pas, si tu as des questions, des envies particulières ou autre. Je suis là pour toi.*



*Hello ma Coquette !*

*Bienvenue dans ton Boudoir, bienvenue chez Toi !*

*Je t'accueille du lundi au samedi. Dans un petit espace à nous, pensé pour toi, au 1 rue du Petit Vaisy à Veaugues.*



*tu y trouveras en détail mes offres de fidélités (avantages, parrainage, anniversaire etc) ainsi que des astuces, des conseils et tout un tas de choses sympas !*



*Je te laisse prendre ton rdu juste ici et te dis à très vite !*



## Cours de Qi Gong - Gymnastique douce

Venez nous rejoindre **le Jeudi matin de 10h à 11h**, à la salle des fêtes de Veaugues, pour une activité physique douce.

Les Qi Gong (prononcé « Tchi Kong ») sont des exercices de gymnastique chinoise, qui permettent d'équilibrer les énergies du corps par la pratique **d'étirements doux**, des mouvements qui permettent d'assouplir les muscles et les tendons, mais aussi **d'ouvrir la respiration**.

La pratique des Qi Gong va contribuer à la **construction d'un corps sain**, que l'on va tonifier, étirer et **équilibrer en harmonie** avec la respiration.

Cette discipline s'adresse à toute personne désireuse d'avoir une **activité physique douce**, d'harmoniser et régulariser les énergies, assouplir ses articulations et réapprendre à respirer.

Tout le travail se fait en douceur. Chacun pratique à son rythme et à l'écoute de ses sensations. C'est un moment pour soi, ou chacun vient pour se faire du bien et passer un moment agréable.

Cette activité ne nécessite aucun matériel particulier, juste **une tenue confortable**, des ballerines ou baskets souples, un tapis de gym, votre bonne humeur et l'envie de vous faire du bien.

Tarifs : 35 € / mois ou 12 € le cours.

Vous pouvez me contacter au **06 22 69 38 31** ou [aufildeveaugues@gmail.com](mailto:aufildeveaugues@gmail.com) ou venir directement à l'heure du cours.

Témoignage d'un pratiquant :

*« Pour moi j'étais sceptique sur ce "sport" ! Et bien le fait de participer à ce cours m'apporte du calme de la sérénité. Le stress redescend, le bien-être s'installe. Une bonne ambiance règne au sein du groupe. Séverine reste très attentive, pour que chacun d'entre nous profite pleinement des bienfaits du Qi gong. Merci à elle. »*

*« Cours se déroulant dans une chaleureuse ambiance tout en apportant des bienfaits pour le corps et l'esprit. A adopter sans hésitation... »*



## Ça s'est passé dans notre commune

### Théâtre, organisé par Festi'Veaugues

La pièce des Baladins de Mehun est devenue un rendez-vous incontournable à Veaugues chaque début d'année. Le dimanche 14 janvier dernier, plus d'une centaine de personnes ont assisté à leur nouveau vaudeville : *Le Gai Mariage*. Une comédie qui a enchaîné les imprévus au fur et à mesure de la pièce. Même les comédiens ont eu du mal à garder leur sérieux.



### Saint Blaise

Le dimanche 4 février dernier, la messe de la Saint-Blaise a été célébrée sous la présidence de Monseigneur BEAU. Benoit ROGER a transmis le bâton au nouveau bâtonnier Nicolas GIRARD. 65 participants ont ensuite entouré le bâtonnier Nicolas Girard lors du repas organisé par Festi'Veaugues et préparé par le Restaurant *Le Paris* à Cosne. Une excellente ambiance. Tout le monde est reparti très satisfait en fin de soirée.



### Randonnée pédestre, organisée par Festi'Veaugues



La randonnée pédestre du dimanche 10 mars dernier a réuni 171 participants, une participation tout à fait honorable au vu de la météo de la semaine précédente mais surtout de la veille. Les circuits avec des paysages variés (plaine, bois et vignes) et les ravitaillements sont tout particulièrement appréciés par les randonneurs. Le bénéfice est partagé entre Festi'Veaugues et l'Association des Parents d'Elèves du RPI.

### Cérémonies officielles

Les cérémonies du 8 mai et du Four à chaux ont pu se dérouler entre les gouttes, malgré un soleil timide.



À vos agendas !

Dimanche 14 juillet



**11h00 Défilé motorisé des pompiers**

**11h30 Dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur servi sur la place**

**18h00 Fromagée servie dans la rue du 8 mai (Service assuré jusqu'à 18h45)**

**19h00 Début de la Restauration et de la Buvette proposées par les Pompiers**

**22h30 Retraite aux flambeaux suivie du Feu d'artifice sur la place de l'église offert par la Municipalité**



**BAL POPULAIRE OFFERT PAR LES POMPIERS DE VEAUGUES**



IPNS

Dimanche 4 août

Brocante, organisée par Festi'Veaugues, avec Marché artisanal et Gourmand

Vendredi 27 septembre

**20h30** : Assemblée Générale de Festi'Veaugues

Un appel est lancé à tous les volontaires qui souhaitent rejoindre l'association Festi'Veaugues !

# L'eau et l'assainissement

## La station d'épuration

Les travaux de la nouvelle station d'épuration sont quasiment terminés ; elle sera mise en fonction dans la deuxième moitié du mois de juillet.



## Tarifs de l'eau et de l'assainissement

Vu les investissements réalisés pour les travaux du réseau d'eau en 2022 et les travaux d'extension du réseau d'assainissement et de la station d'épuration cette année, et les projections du budget Eau & Assainissement pour les trois prochaines années, il a été décidé lors du conseil municipal du 26 juin 2024 d'augmenter les tarifs de l'eau potable et de l'assainissement collectif. En effet, malgré l'excédent budgétaire actuel, le budget sera déficitaire en 2025 mais cette mesure permettra de retrouver l'équilibre pour le budget 2026 avant qu'il ne devienne une compétence de la Communauté de Communes.

			Date d'application
Eau	Abonnement annuel	60,00 €	01/01/2025
	Consommation	1,75 €/m <sup>3</sup>	Après le relevé de compteur annuel, effectué entre juillet et septembre 2024
	Ouverture / Fermeture du contrat d'abonnement	50,00 €	01/01/2025
	Relevé intermédiaire avec facturation sans fermeture de compteur	10,00 €	01/01/2025
Assainissement	Abonnement annuel	100,00 €	01/01/2025
	Consommation	2,15 €/m <sup>3</sup>	Après le relevé de compteur annuel, effectué entre juillet et septembre 2024
	Raccordement au réseau	1 000,00 €	01/01/2025

Lors du conseil municipal du 22 février 2024, il a été voté les différents montants des contrôles des installations d'assainissement non collectif, réalisés par les agents communaux.

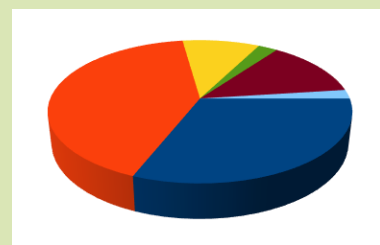
Contrôle de conception	181,91 €
Contrôle de conception complémentaire	34,65 €
Contrôle de bonne exécution des travaux	66,41 €
Contrôle de bonne exécution des travaux complémentaires	40,43 €
Contrôle de diagnostic de l'existant	95,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	95,00 €
Contrôle de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente	150,00 €
Majoration de tarification pour refus de contrôle	170,00 €

# Comptes 2023

## Budget de fonctionnement

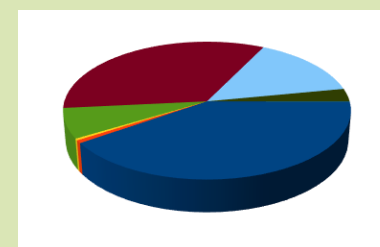
### Dépenses

	Total réalisé €	%
Charges à caractère général	161 867,83	31,04
Charges de personnel et frais assimilés	217 670,33	41,75
Atténuations de produits	51 078,00	9,80
Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 811,91	2,46
Autres charges de gestion courante	67 440,42	12,93
Charges financières	10 549,07	2,02
<b>Total</b>	<b>521 417,56</b>	<b>100,00</b>



### Recettes

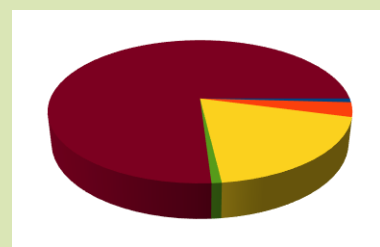
	Total réalisé €	%
Résultat de fonctionnement reporté	419 544,79	40,34
Atténuations de charges	7 026,76	0,68
Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 167,55	0,40
Produits des services, du domaine et ventes diverses	73 336,58	7,05
Impôts et taxes	352 043,84	33,85
Dotations, subventions et participations	152 374,41	14,65
Autres produits de gestion courante	31 275,61	3,01
Produits spécifiques	272,00	0,03
<b>Total</b>	<b>1 040 041,54</b>	<b>100,00</b>



## Budget d'investissement

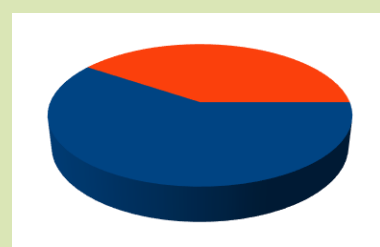
### Dépenses

	Total réalisé €	%
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 085,66	0,86
Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 167,55	3,29
Emprunts et dettes assimilées	24 047,69	18,96
Subventions d'équipement versées	1 144,70	0,90
Immobilisations corporelles	96 387,07	76,00
<b>Total</b>	<b>126 832,67</b>	<b>100,00</b>



### Recettes

	Total réalisé €	%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 811,91	59,46
Dotations, fonds divers et réserves	8 735,45	40,54
<b>Total</b>	<b>21 547,36</b>	<b>100,00</b>



## À la rencontre de... Emmanuel Malbé



Emmanuel MALBÉ, dit « Manu » enfant de la commune est né en 1975. Il est papa de 4 enfants âgés de 29 ans à 19 ans. Manu est employé communal à Veaugues depuis 1996. À cette époque, sous la municipalité de Mme BARBOUCHE, il entre en contrat CES (Contrat Emploi Solidarité) puis il part faire l'armée en 1997.

À son retour, 10 mois plus tard, il réintègre la commune de Veaugues toujours en CES pendant environ 3 ans, puis en CEC (Contrat Emploi Consolidé) pendant environ 2 ans avant d'être stagiaire en 2002 puis titularisé en 2003.

De niveau CAP mécanique, Manu assure, entre autres, la maintenance du petit matériel communal.

Comme son collègue, il est en charge de multiples tâches, mais il est responsable plus particulièrement de l'entretien des espaces verts et notamment de la tonte.

Il s'occupe de la station d'épuration. Deux fois par semaine, il fait les analyses et les réglages nécessaires pour que la station d'épuration fonctionne correctement. Il extrait aussi les boues (eaux de rejet). Son rôle est d'éviter la pollution des sols.

Il a également en charge le relevé quotidien du château d'eau pour repérer les éventuels problèmes de fuites. Cela permet de contrôler la quantité d'eau écoulee sur le bourg et le Briou. Il vérifie aussi qu'il n'y a pas de soucis électriques, surtout en cas de coupure car cela occasionne une baisse de pression ressentie très rapidement au Briou, passant de 2 bars à 1 bar.

Depuis 28 ans, Manu, employé sur la commune a donc connu trois Maires différents. Le changement ne lui a jamais posé de problème car il a su s'adapter très facilement.

Tout comme ses collègues, il est un maillon important entre les administrés et le Maire, car il est souvent l'interlocuteur principal des habitants lorsqu'il y a doléance.

Manu participe à la vie associative de la commune en étant vice-président de la société de Chasse de Veaugues.

# Élargissons notre horizon

## Les Jeux des P'tits Sancerrois



Le 25 mai dernier, se sont déroulés les Jeux des P'tits Sancerrois à Saint-Satur sur le terrain de rugby Robert SENÉE. Voici le récapitulatif de cette belle journée.

- Près de 270 enfants étaient inscrits sur 8 Associations de Parents d'Elèves (APE), répartis en 30 équipes. L'Italie était représentée par 35 enfants du RPI Veaugues - Vinon - Jalognes - Gardefort avec la Tour de Pise comme totem.



- Les enfants se sont affrontés sur 8 jeux différents organisés par les APE.
- 146 bénévoles ont été mobilisés le Jour J et près de 250 repas ont été servis le soir.
- 11 clubs sportifs du Sancerrois ont pu faire découvrir leur discipline : basket-ball, hand-ball, Quidditch, rugby, vélo trial, ...

Chaque nation a défilé sur l'hymne de son pays.

Le matin, les élèves de Petite et Moyenne Sections de Veaugues, encadrés par Maîtresse Valérie et Laurence ont enchaîné différents jeux toutes les 20 minutes avec seulement 5 minutes de battement entre chaque activité. Les petits Maternelles italiens ont fini premiers, ex æquo avec le Portugal. La remise des médailles a eu lieu avant le déjeuner.

L'après-midi, les activités de la Grande Section au CM2 se sont poursuivies sous un soleil resplendissant. Les CE2 CM1 CM2 du RPI étaient encadrés par Maîtresse Estelle. Les GS CP ont eu la visite de Maîtresse Aurélie alors qu'ils étaient grimpés sur leur balai en pleine partie de Quidditch.

La presse locale est venue saluer l'organisation de cet événement et l'investissement des enfants.

Est venu le moment de la remise des récompenses avec une précision de taille. L'APE du RPI Veaugues - Vinon - Jalognes - Gardefort était l'APE avec le plus de maternelles et le moins de CM. L'équipe Italienne remporte la 6ème place devant l'équipe des Fidji (Sancerre) et celle du Portugal (Notre Dame).

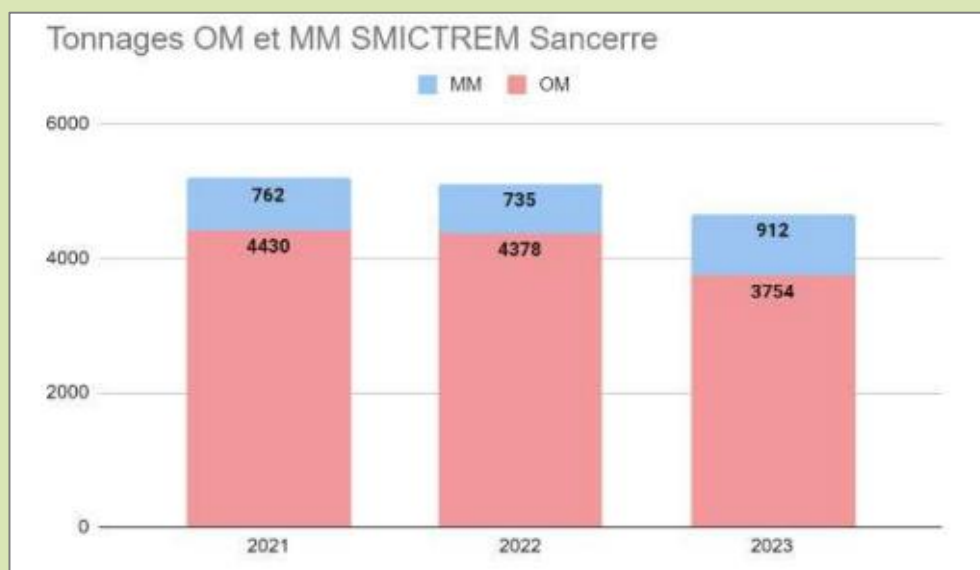
Vous l'avez compris à travers ces mots, ces chiffres, ces anecdotes... Cette journée a été une vraie réussite avec des moments de partage, de joie, de force, de générosité, d'exploits ... et bien d'autres !

## Actualités du SMICTREM

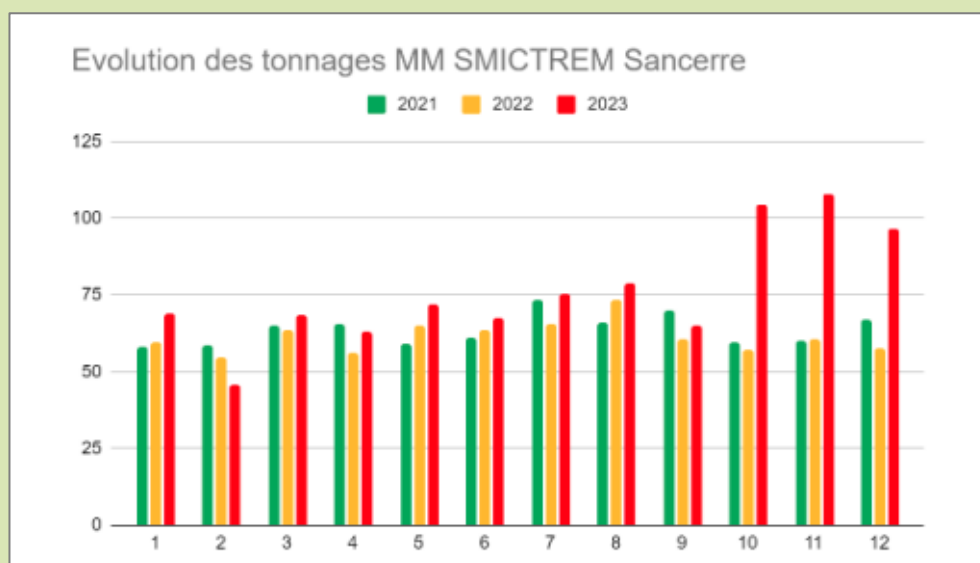


Après les déboires des containers à poubelles qui ont peiné à trouver leurs propriétaires, vient enfin le temps de la tranquillité retrouvée grâce au ramassage bimensuel et hebdomadaire depuis début mai.

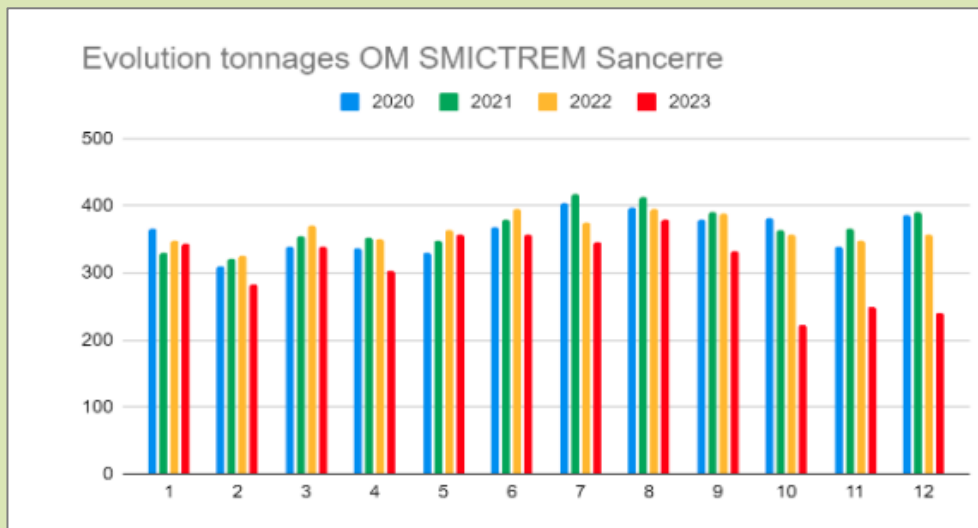
Nous pouvons d'ores et déjà faire un premier bilan du ramassage réalisé d'octobre à décembre 2023. Les graphiques suivants présentent l'évolution des tonnages d'ordures ménagères (OM) et des emballages triés (multi-matériaux = MM) par année et par mois.



Ce premier graphique montre l'évolution globale des déchets au niveau du SMICTREM. Le tonnage global, tout déchet confondu, a nettement diminué en 2023, ce qui montre un effort de réduction des déchets de la part des usagers.



Ce deuxième graphique met en évidence une augmentation nette du tonnage des emballages triés à partir d'octobre 2023, ce qui correspond à la mise en place du tri sélectif à la maison dans les containers individuels.



Comme on pouvait s’y attendre suite aux deux premiers graphiques, avec la diminution du tonnage global des déchets et l’augmentation du tri sélectif, le troisième graphique montre une diminution des ordures ménagères sur la totalité de l’année 2023, d’autant plus nette en fin d’année, après la mise en place des containers individuels.

Félicitations à tous pour votre implication dans le tri sélectif, notre planète vous en remercie. Nous ne pouvons que vous inviter à continuer ainsi.

Il reste encore la partie biodéchet, que vous devez mettre en compost depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Des sessions de formation sont organisées par le SMICTREM régulièrement, depuis le début d’année 2024. Pour en bénéficier, il faut envoyer un formulaire d’inscription à l’adresse suivante : [composteur@smictrem.fr](mailto:composteur@smictrem.fr). Et en retour de cette formation, un composteur vous est offert par le SMICTREM. **Vous trouverez le formulaire d’inscription en page suivante.**

Il est également rappelé que, une fois les camions-bennes passés pour vos déchets, vous devez libérer la voie publique en remettant vos containers dans vos propriétés. Les seules tolérances sont pour les administrés n’ayant pas de terrain pour ranger leurs bacs. Merci donc de se respecter mutuellement en ne polluant pas la vue (et le nez) de son voisin, qui parfois, a des poubelles sous ses fenêtres ou à sa porte. C’est juste une question de bon sens.

En outre, les containers collectifs de tri sélectif situés près du cimetière ont été retirés ; il ne reste plus que les containers pour le tri du verre. Tout dépôt sauvage est interdit et les contrevenants risquent une contravention.





# Le compostage : c'est décidé, je me lance !

**Le compostage est une solution simple pour diminuer la quantité de déchets organiques produits, leur donner une seconde vie... et obtenir un engrais gratuit pour son jardin !**

A partir de novembre, le SMICTREM de Léré Sancerre Vailly ouvre les inscriptions pour une distribution gratuite de composteurs individuels à ses habitants.

## Pourquoi composter ?

Compostez vos déchets pour alléger de 30 % le poids de votre poubelle et valoriser vos déchets de cuisine et de jardin. Le compostage individuel est une solution durable pour valoriser vos biodéchets à domicile qui vous permettra de produire un engrais naturel pour vos plantes. Le compost améliore la structure des sols et en augmente la fertilité. C'est un geste simple et éco-citoyen !

Vous avez besoin d'aide pour débuter dans cette pratique, pour mieux composter ? le SMICTREM de Léré Sancerre Vailly vous accompagne en vous proposant **une formation au compostage (45 min) avec remise d'un composteur\***.

## Comment réserver mon composteur ?

Vous devez vous inscrire en remplissant un **formulaire** disponible auprès du SMICTREM de Léré Sancerre Vailly ([composteur@smictrem.fr](mailto:composteur@smictrem.fr)) ou de votre mairie.

*Plusieurs sessions seront organisées tout au long de l'année 2024. Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée et une liste d'attente sera mise en place pour les sessions suivantes.*

## Où et comment récupérer votre composteur ?

Les composteurs individuels pourront être récupérés à l'issue du suivi de la session de formation par un éco-conseiller/maitre composteur.

**Le jour du retrait il vous sera demandé de vous munir d'une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.**



### Composteur proposé

- Fabrication française
- 100% recyclable, 100% recyclé (polyéthylène)
- Norme NF Environnement
- Capacité : 400 L
- Poids : **16 kg**
- Dimensions monté : H94cm x L80cm x P80cm
- Livré en kit, montage sans outil
- Tarif : gratuit (Coût réel 50€ financé par le SMICTREM de Léré Sancerre Vailly)

### IMPORTANT :

- Les composteurs sont distribués uniquement aux résidents de l'une des 37 communes gérées par le SMICTREM de Léré Sancerre Vailly.
- Aucun composteur ne sera distribué sans préinscription préalable, ni suivi de la formation.
- Les composteurs sont donnés pliés afin d'être chargés dans n'importe quel véhicule.
- Merci d'apporter une pièce d'identité et un justificatif de domicile le jour de la distribution
- Il est rappelé que la pratique du compostage nécessite d'avoir un jardin d'une taille minimale préconisée de 50 m<sup>2</sup>.

### Prochaines formations-distributions : (nombre de places limitées à 20 personnes par session)

Dates à définir.

Suite à votre pré-inscription, vous serez contacté dès que des nouvelles dates seront proposées.

\* Dans la limite d'un composteur par foyer.



DATE :

**PRÉ-INSCRIPTION à la formation-distribution d'un composteur**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

**Je m'engage à :** (merci de cocher les 2 cases – case non cochée, formulaire non validé)

utiliser ce composteur afin de réduire mes déchets

ne pas revendre ce composteur à un tiers

Ce formulaire est à retourner par mail ou voie postale au SMICTREM.

11 place des Tilleuls 18240 BOULLERET

[composteur@smictrem.fr](mailto:composteur@smictrem.fr)

SIGNATURE précédée de la mention lu et approuvé.

**INFORMATION : 1 inscription = 1 composteur.**

**1 composteur par foyer.**

**Le composteur pesant 16 kilos, merci de venir véhiculé.**

**Le jour du retrait il vous sera demandé de vous munir d'une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.**

Le SMICTREM de Léré Sancerre Vailly traite vos données à caractère personnel à des fins de gestion, d'information et de contrôle de l'utilisation du service public de prévention et de gestion des déchets (SPPGD). Les bases légales sont la loi, la mission de service public, l'intérêt légitime. Les données sont exclusivement destinées au SMICTREM de Léré Sancerre Vailly. Elles seront conservées pendant une durée pouvant aller jusqu'à 5 années à compter de la fin du recours au service. En application du Règlement européen 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation pour motifs légitimes, en justifiant de votre identité en écrivant au Délégué à la Protection des Données : SMICTREM de Léré Sancerre Vailly - 11 place des Tilleuls - 18240 BOULLERET ou à l'adresse email suivante : [secretariat@smictrem.fr](mailto:secretariat@smictrem.fr)

En cas de contestation, vous disposez du droit de saisir la Commission Nationale Informatique et Libertés. En cas de décès, et en l'absence de directives de votre part, vous êtes informé que vos héritiers disposent d'un droit de s'opposer à la poursuite des traitements de vos données ou de faire procéder à leur mise à jour.

## Adresses utiles

### Secrétariat de la Mairie

Horaires d'ouverture au public :

Site internet de la commune :

☎ : 02 48 79 24 20

- lundi, mardi, jeudi & vendredi 08h30 à 12h30
- « [www.veaugues.fr](http://www.veaugues.fr) »

### Agence postale communale

Horaires d'ouverture :

☎ : 02 48 79 26 21 (dans les locaux de la Mairie)

- du lundi au vendredi de 08h45 à 12h15
- samedi de 10h15 à 11h45

### Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

☎ : 02 48 79 23 29

- mardi de 16h00 à 18h30
  - vendredi de 10h00 à 12h00
- mardi & vendredi de 17h00 à 18h00

Bibliothèque annexe en mairie de Vinon :

### Epicerie Le Panier Sympa

Horaires d'ouverture :

- tous les jours sauf mercredi : 8h30-12h30 / 15h30-20h
- mercredi : 8h30 à 12h30

### Dr Barbouche

☎ : 02 48 79 27 16

### Pharmacie La Valgicienne

Un message précisant la pharmacie de garde est affiché à l'entrée de la pharmacie de Veaugues ainsi que sur son répondeur téléphonique

Pharmacie de garde la plus proche :

Horaires d'ouverture :

☎ : 02 48 79 22 34

☎ Renseignements au 3237 (service payant)

- du lundi au vendredi : 09h00-12h30 / 14h30-19h00
- samedi : 09h00 - 12h30

### Déchetterie de Vinon

(<https://horaires-dechetteries.fr/nord-ouest/centre/cher-item/vinon>)

Horaires d'ouverture d'hiver :

☎ : 02 48 79 25 71

- lundi, mardi, jeudi & vendredi de 13h30 à 17h30
- mercredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- samedi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- lundi, mardi, jeudi & vendredi de 14h00 à 18h00
- mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- samedi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Horaires d'ouverture d'été :

Collecte des ordures ménagères & des bacs de tri sélectif :

Mardi matin tous les 15 jours en hiver et toutes les semaines en été (selon le calendrier de ramassage)

### Numéros utiles

Cabinet médical :

- Infirmières

☎ : 06 08 70 67 46

- Ostéopathe : Solène MECHIN

☎ : 06 75 45 56 67

- Podologue : Romane MILLOT

☎ : 02 48 78 00 00

- Sage-femme : Aurélie GRANJON

☎ : 06 32 55 12 65

- Psychologue : Claire CAILLERET

☎ : 07 89 88 56 24

- Massages : Coralie CHIGOT

☎ : 06 31 92 29 42

- Assistante sociale : Jacqueline ROCHER

☎ : 02 18 87 28 49

- Protection Maternelle & Infantile (PMI) : Anaëlle ANDRIEUX

☎ : 02 18 87 28 49

Assistants maternelles :

- Madame GODELU Delphine

☎ : 06 83 43 57 94

- Madame HAVOT Emmanuelle

☎ : 02 48 79 27 57 ou 09 53 96 14 64

- Madame GIGOT Emilie

☎ : 06 73 50 62 86

